

MENSUEL - N°555

# Bilan

La référence suisse  
de l'économie

P22

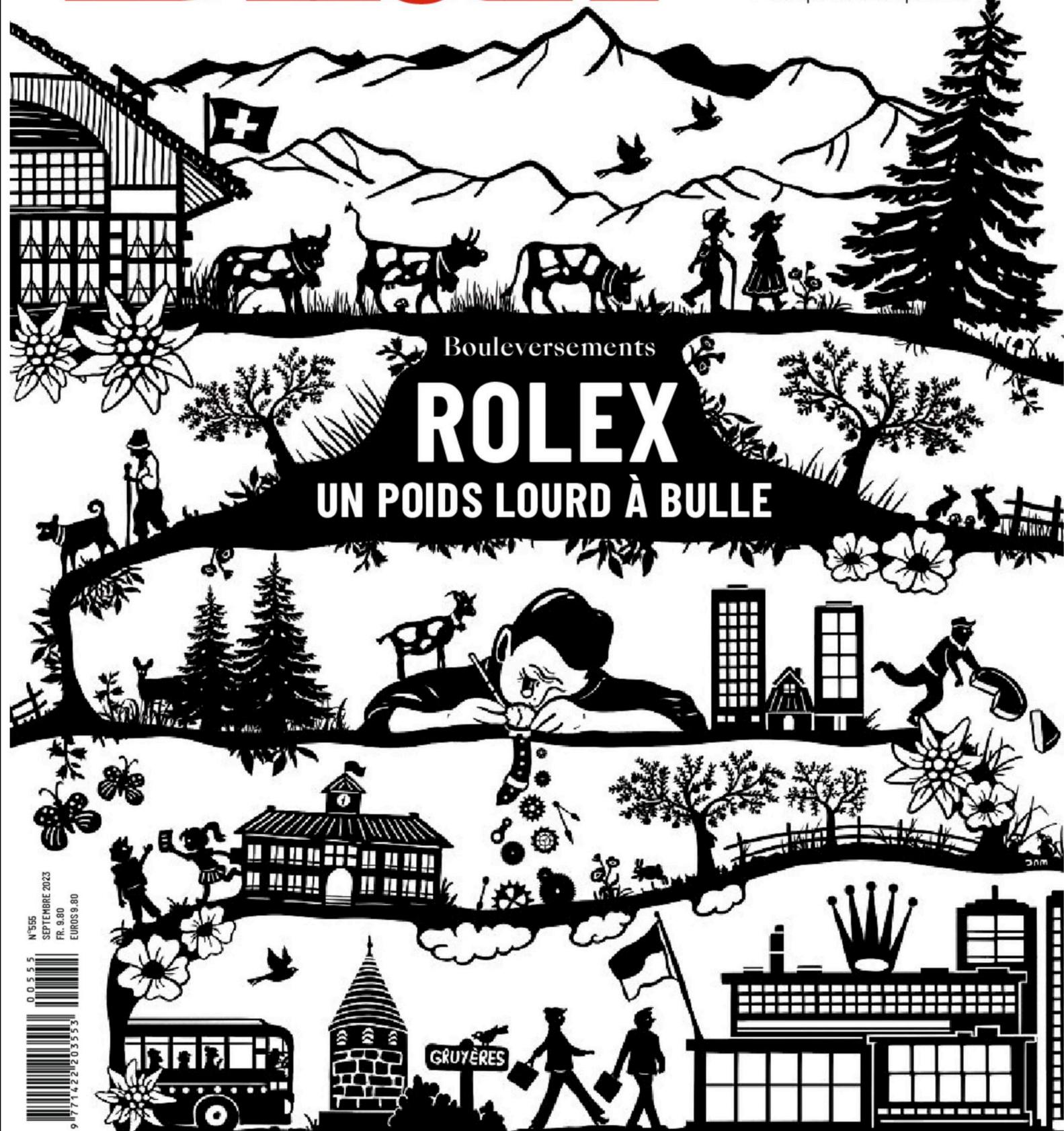
RÉCIT

En vingt ans, l'UTMB a changé  
la face de la montagne

P44

ÉCONOMIE DE PLATEFORME

Smood et Batmaid: «L'inaction  
étatique tue la compétitivité»



N°555  
SEPTEMBRE 2023  
FR. 9,80  
EUROS 9,80



# COMMENT RÉCUPÉRER SES AVOIRS OUBLIÉS DE LA LPP

Grâce à une entreprise jurassienne, plus de 37'000 assurés à une caisse de pension ont réussi à retrouver rapidement les fonds qu'ils avaient égarés au fil de leur carrière. Par Jean-Philippe Buchs

de prévoyance des créances d'entretien impayées. «La procédure de recherche est méconnue, et elle ne constitue que la première étape d'un long chemin. Nous avons créé un système permettant de faire toutes les démarches, de A à Z», relève Diego Rohner.

## UN FAIBLE RENDEMENT

Ce dernier indique que sa clientèle provient de toutes les couches sociales et de plusieurs nationalités. L'utilisateur fait d'abord une recherche gratuite et sans engagement. Une fois les résultats obtenus, il a la possibilité d'utiliser les services de Kala Swiss pour déplacer ses avoirs. Dans ce cas, des frais de 2% à 3% sont appliqués. C'est lorsqu'un assuré change d'emploi ou le perd, prend un congé sabbatique, ou encore quitte la Suisse pour s'établir à l'étranger que ses avoirs peuvent se perdre. Si celui-ci oublie, par négligence ou par méconnaissance, de remplir à ce moment-là le formulaire adressé par sa caisse de pension, les fonds qu'il a acquis sont automatiquement versés auprès d'une institution de libre passage dans un délai de quelques mois. Mais l'épargne accumulée et gérée par la Fondation institution supplétive LPP ne lui aura rapporté que 0,01% au cours des dernières années avant de rebondir à 0,25% au 1<sup>er</sup> juillet 2023. Ce qui est très faible et peut causer des lacunes pour la retraite. Seul avantage: les coûts de gestion sont gratuits.

Depuis une année, Kala Swiss propose aussi une application en marque blanche à une quarantaine de professionnels (avocats, fiduciaires, etc.) afin de leur faciliter la tâche. «La recherche de fonds, qui a été pendant longtemps négligée par beaucoup d'acteurs, est ainsi réalisable en quelques minutes», constate Diego Rohner. ■

1 La Fondation institution supplétive LPP gère les comptes de libre passage.

2 La Centrale du 2<sup>e</sup> pilier traite les demandes de recherche d'avoirs provenant d'assurés, d'avocats, de tribunaux, etc., et recherche les titulaires d'avoirs non réclamés par des personnes ayant atteint l'âge de la retraite.

«L'argent que nos clients ont pu récupérer montre que nos prestations répondent à un véritable besoin», estime Diego Rohner, fondateur de Kala Swiss à Delémont. En décembre 2020, cette société active dans la finance a créé une application destinée à permettre aux particuliers d'entreprendre rapidement et facilement les démarches nécessaires pour savoir s'ils détiennent des avoirs de la prévoyance professionnelle qu'ils auraient égarés au fil de leur carrière. En trente mois, plus de 37'000 utilisateurs ont pu récupérer environ 475 millions de francs. «Au 31 décembre 2022, 62% des 1,4 million de comptes de libre passage étaient sans contact ou autrement dit sans adresse valable. Cela correspond à un montant de 5,6 milliards de francs, soit à 34% des avoirs», affirme Séverine Jagmetti, porte-parole de la Fondation institution supplétive LPP.

L'an dernier, 140'000 demandes d'avoirs provenant d'assurés, d'avocats, de tribunaux, etc. ont été traitées par la Centrale du 2<sup>e</sup> pilier<sup>2</sup>. Soit 40'000 de plus qu'une année auparavant en raison de la possibilité introduite en 2021 d'annoncer aux institutions

Diego Rohner, fondateur de Kala Swiss à Delémont.

«Nous avons créé un système permettant de faire toutes les démarches, de A à Z.»